



Compte rendu du conseil syndical du mardi 7 janvier 2020

Présents: Alain Clave, Jean-Pierre Clément, Sylvie De Taeye, Françoise Dubost, Marie-Jeanne Mamontoff, Dominique Ogée, Eric Roquier.

Excusés : Béatrice Héliot, Yvon Rey

1°) Travaux

-Etanchéité du toit-terrasse : les travaux avancent bien, mais avec un léger retard dû aux grèves et intempéries ; ils doivent se finir fin janvier. La réfection du 1^{er} sous-sol pourra donc avoir lieu à la suite dès mi-février.

-Airpur : le nettoyage total de toutes les bouches de VMC a commencé lundi 6 janvier, ils font 2 étages par jour en descendant. Tous les appartements doivent être faits, adressez-vous à la loge si vous étiez absent lors de leur passage.

2°) Points techniques

-Koné : ils nous ont fait une nouvelle proposition pour un contrat de 5 ans, 22% moins cher.

-La coupure d'eau du week-end des 4-5 janvier était due à un dysfonctionnement de la pompe d'approvisionnement des réserves d'eau du toit.

- Audit Energétique de la tour: le Syndic de l'Horizontal a été mis en demeure de communiquer les données manquantes, le bilan global de la tour doit être communiqué au syndic courant février 2020

3°) Copropriété horizontale

Le mandat du syndic actuel Immo de France prend fin le 31 janvier.

L'offre du cabinet Jourdan (17.000 euros) semble plus intéressante au niveau des prestations et du prix que celle de GTF proposé par la siemp (35.000 euros), et va être étudiée en détail.

4°) Assemblée générale du 26 mars 2020

-Ordre du jour : seront évoqués entre autres une pose de lisse au 1^{er} SS, le devis de purge des éclats de béton des balcons, l'étanchéité du rez-de-chaussée toujours non résolue et qui empêche pour le moment toute réfection du plafond de la coursière extérieure.

- Election du Conseil Syndical : les copropriétaires qui souhaitent y participer sont invités à se faire connaître ; nous recherchons en particulier des volontaires pour la vérification des comptes, le suivi des installations de chauffage... de façon générale pour tout ce qui peut être amélioré dans le fonctionnement de notre tour.

- Il sera proposé à l'assemblée générale que le plafond du hall soit refait avec les mêmes dalles micro-perforées que celles posées dans la loge (compatibles avec notre système de chauffage), il reste aux copropriétaires à choisir une teinte parmi les 3 proposées (le blanc correspond au devis de l'AG de mars 2019 ; le crème ou le marron coûtent plus cher mais peuvent contribuer à préserver l'aspect général).

Merci donc de donner votre choix à la loge avant le 10 février ; le résultat du vote sera communiqué lors de l'AG.

Bonne année à tous